

Vous avez dit culture !

Le trampoline page 8,  
Programme culturel pages 22 et 23



**W**ic info

[www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr)

En route vers le numérique page 16



# Sommaire

■ <b>ÉTAT CIVIL / ÉDITO</b> : Le mot du Maire .....	pages 2 et 3
■ <b>FINANCES PUBLIQUES</b> .....	pages 4 et 5
■ <b>URBANISME / TRAVAUX</b> .....	pages 6 et 7
■ <b>CADRE DE VIE</b> Nouvel Espace culturel Le Trampoline.....	page 8
Les investissements de nos partenaires institutionnels .....	page 9
■ <b>VIE SCOLAIRE</b> Retour sur les TAP .....	page 10
■ <b>SÉCURITÉ</b> Plan Vigipirate dans nos écoles.....	page 11
■ <b>LA VIE DE NOS AÎNÉS</b> 4 <sup>ème</sup> édition du Bien Vieillir.....	page 12
■ <b>VITE DIT</b> Du nouveau dans les services municipaux À la rencontre des habitants de Vic.....	page 13
■ <b>ENVIRONNEMENT</b> Marché aux fleurs / Semaine du développement durable Concours des maisons fleuries .....	page 14
Vers le zéro déchet non valorisé / Entretien des espaces publics Un point sur les jardins familiaux .....	page 15
■ <b>DU NOUVEAU À VIC</b> En route vers le numérique .....	page 16
■ <b>UNE VICOMTOISE</b> Marie-Claire Ricard .....	page 17
■ <b>VIVRE À VIC</b> Vic au fil des jours.....	pages 18 et 19
■ <b>VIVRE À VIC</b> 33 <sup>ème</sup> édition de la brocante Retour sur les 30 ans du jumelage .....	page 20
Auvergne Mainpat Thibet / Le Judo Club .....	page 21
■ <b>VIE CULTURELLE</b> Programme culturel.....	pages 22 et 23

Bulletin d'information municipale.

Publication de la Mairie de Vic-le-Comte.

Directeur de la publication :

Roland BLANCHET.

Responsable de publication :

Antoine DESFORGES.

Rédaction : Emilie de Miras

Conception, impression : Défi print



Crédit photos : Mairie de Vic-le-Comte, Myreille Bujette, Claire Cravinho, Ludovic Combe, Antony Squizzato, Marie-Claire Ricard, Ville internet 2017, Comité de Jumelage Parsberg/Vic, A.R.T.S., l'Orchestre d'Auvergne, l'Harmonie Fanfare, le club de Judo, Tuscania, Jazz en tête, Broc'n'roll Circus, Regards vers Madagascar, Traces de vies, Léonie, Païaka, Comme John, Barcella, Thomas Schoeffler, Tiwiza, Luciole, Le Trottoir d'en face, Mond'Arverne Communauté.

Dépôt légal : juin 2017

## LE MOT DU MAIRE

Le début de cette année 2017 est marqué par de nombreux changements qui tous auront des incidences sur notre quotidien mais aussi sur la vie de notre cité.

**Des changements politiques avec un nouveau Président de la République** élu par une large majorité de Français qui, au nom des valeurs de la République, ont voulu rejeter avec force la candidature du populisme isolationniste et xénophobe. Dans la dynamique de l'élection présidentielle, **une nouvelle majorité parlementaire est désormais en place et provoque un profond changement de la représentation nationale.**

Nous ne pouvons que souhaiter la réussite du nouveau Président de la République, mais le programme de la nouvelle majorité est encore flou et provoque d'ores et déjà de nombreuses inquiétudes notamment pour les collectivités locales. **La suppression de la taxe d'habitation**, certes injuste dans sa formule actuelle et qu'il aurait fallu réformer, va être supprimée pour 80% des contribuables. C'est une bonne chose pour ceux qui en bénéficieront, mais remplacée par une nouvelle dotation de l'État, elle enlèvera, une fois de plus, de l'autonomie de gestion aux communes. **On sait également que les dotations ont pour constance de diminuer au fil des années, privant ainsi les collectivités de ressources nécessaires au maintien des services à la population.** Déjà très fortement impactées ces dernières années par la baisse de la dotation de fonctionnement, les communes ont vu leurs ressources considérablement baisser (-300000€ pour la commune de Vic-le-Comte pour la seule DGF) et on nous annonce de nouveaux efforts à réaliser au cours des 5 prochaines années (-20 milliards d'euros au niveau national). Les communes se devront donc désormais de réduire encore, voire de

supprimer de nombreux services publics. Nous attendons de nos parlementaires qu'ils soient attentifs à l'avenir de nos collectivités locales qui jouent un rôle essentiel dans l'organisation sociale de notre pays.

**Un autre changement majeur est également intervenu avec la mise en place des nouvelles communautés de communes, officiellement créées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

**Nous sommes désormais avec 27 autres communes, membre de Mond'Arverne Communauté Clermont côté sud**, regroupement des trois anciennes communautés : Les Cheires - Gergovie Val d'Allier Comté Allier Communauté. Incontestablement, cette fusion est une bonne chose pour mieux mutualiser nos moyens, rendre de meilleurs services à toute la population de ce nouveau territoire tout en renforçant son poids économique dans le domaine du tourisme, du commerce et de l'artisanat comme du secteur industriel. Ce renforcement permettra également de mieux prendre en compte des domaines importants tels que l'environnement et l'organisation d'un urbanisme cohérent sur un territoire en développement. Elle se devra néanmoins de veiller à maintenir la qualité des services et leur proximité à l'intention des habitants de toutes les communes sans rien enlever à l'autonomie de gestion de chacune.

**Un autre grand changement a été annoncé en fin d'année 2016, avec l'arrivée de l'imprimerie de la Banque de France dans les 5 années qui viennent sur le site de Longues.** Nous le disions déjà en Décembre, c'est un évènement historique pour Vic mais également pour la Communauté de Mond'Arverne : des centaines d'emplois nouveaux, directs ou



indirects, qui nécessiteront des investissements importants en matière de logements et d'équipements publics. Mais ce sera aussi source de développement du commerce et de l'artisanat, et donc d'une activité accrue donnant ainsi plus d'attractivité à Vic et à Mond'Arverne. Déjà, la commune vient de décider la révision du Plan Local d'Urbanisme afin de permettre dans les meilleures conditions l'implantation de l'entreprise en concertation avec la direction de la Banque de France. Nous la sollicitons également pour nous aider à remplacer les équipements sportifs de Longues, dont la commune a la gestion depuis 2009, et qui ont fait la preuve de leur caractère indispensable compte tenu des besoins toujours croissants des clubs sportifs.

Vous le constatez, notre commune s'investit dans de grands et beaux projets qui préparent l'avenir. Sachez que vos élus y sont très actifs et déterminés.

**Roland BLANCHET,**  
Maire de Vic-le-Comte.

## État-Civil

### MARIAGES

21/04/2017 : Sandy BERTRAND & Lionel BONNET  
29/04/2017 : Marjolaine MAGNIER & Dimitri HEYRAUD  
05/05/2017 : Eunbyeol LEE & Rémi PROUZAT

### BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

03/03/2017 : Loane MOURIER  
06/05/2017 : Élina GOURCY

### NAISSANCES

08/12/2016 : Méloé CELLIER  
13/12/2016 : Neeme SAMUEL  
19/12/2016 : Lisandro VIDAL  
30/12/2016 : Djenessy PISTER AYL  
08/01/2017 : Élinor MARTIN  
09/01/2017 : Hanaé COURTINE  
11/01/2017 : Francesca SAVOLDELLI  
12/01/2017 : Anaëlle et Maëlye VORILHON  
21/01/2017 : Zoë GRENETIER  
13/02/2017 : Léna DELMAS  
13/02/2017 : Tiago MANZOLI  
14/02/2017 : Leny CHOUVY  
17/02/2017 : Lila AFFOYON  
20/02/2017 : Mila OLEA  
21/02/2017 : Antoine GUEGUEN  
04/03/2017 : Inès BITARD  
06/03/2017 : Clément GOMOT  
18/03/2017 : Mathéo GIAT  
22/03/2017 : Lucas EDEL  
29/03/2017 : Victor STAMATE  
04/04/2017 : Léonie FERREIRA  
26/04/2017 : Emeric LABERNIA  
06/05/2017 : Owen SOURDEIX  
09/05/2017 : Lou PLANTIN  
15/05/2017 : Eliette PLANE

### DÉCÈS

22/12/2016 : Charles VUILLARDOT  
23/12/2016 : Simone CHANONAT (née DUPUY)  
27/12/2016 : Eliane MICHEL (née GRANGE)  
31/12/2016 : René CARLET  
03/01/2017 : Pierrette BARRIER (née BERGER)  
19/01/2017 : Ginette ROUGIER  
25/01/2017 : Madeleine CHOUVY  
31/01/2017 : Yvette PERSON (née BEAUGHEON)  
10/02/2017 : Jacqueline LABIAULE (née ANDRIVON)  
10/02/2017 : Paul DOUHAIRIE  
23/02/2017 : Solange CHABRIAL (née FOUILHOUX)  
26/02/2017 : Emilie GUIOT  
13/03/2017 : Marie MOULIÉ (née PAPON)  
06/03/2017 : Marie CHAMBON (née CHABRIT)  
08/03/2017 : Giuseppe SCIORTINO  
21/03/2017 : Francis BAUDART  
23/03/2017 : Marie CARTADE (née RAMADE)  
28/03/2017 : Georges CHOUVY  
10/04/2017 : Serge CHAMOUX  
17/04/2017 : Andrée KNAUF (née LEMOINE)  
18/04/2017 : Miquel PARILLAUD  
21/04/2017 : Antoine DAL-MAS  
02/05/2017 : Valentine ROSER (née DINETTE)  
08/05/2017 : Paul PLANEIX  
09/05/2017 : Ginette ESTEVE (née FUSIER)



### NOUVELLE PROCÉDURE POUR LES CARTES D'IDENTITÉ NATIONALE (CNI) ET LES PASSEPORTS

Depuis le 20 mars 2017, de nouvelles modalités ont été instaurées en matière de délivrance des cartes nationales d'identité et passeports. Désormais la Mairie de Vic-le-Comte n'est plus en mesure d'assurer ce service. Vous devez vous rendre dans l'une des mairies équipées du dispositif d'établissement

de titres d'identités biométriques comme pour les passeports. Une convention de mise à disposition de personnel a été conclue avec la commune des Martres-de-Veyre, équipée de ce dispositif, qui accueille donc les habitants de Vic plus rapidement. Attention le dépôt de dossier se fera uniquement sur RDV avec des délais d'instruction relativement longs.

## Mond'Arverne Communauté, la nouvelle com-com



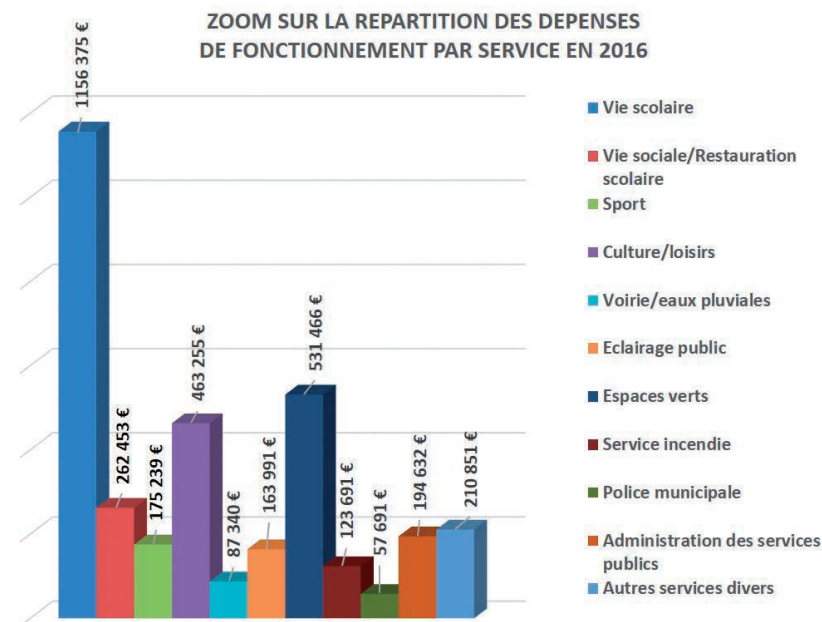
Retrouvez Mond'Arverne sur Facebook ou sur <https://www.mondarverne.com/>



# raisonnable et volontariste dans un contexte national toujours contraignant

Ce budget 2017 a été construit dans un contexte budgétaire toujours difficile pour la 4<sup>e</sup> année consécutive de baisse des dotations de l'État qui oblige les collectivités à maîtriser l'évolution des dépenses alors que dans le même temps de plus en plus de charges nouvelles pèsent sur elles.

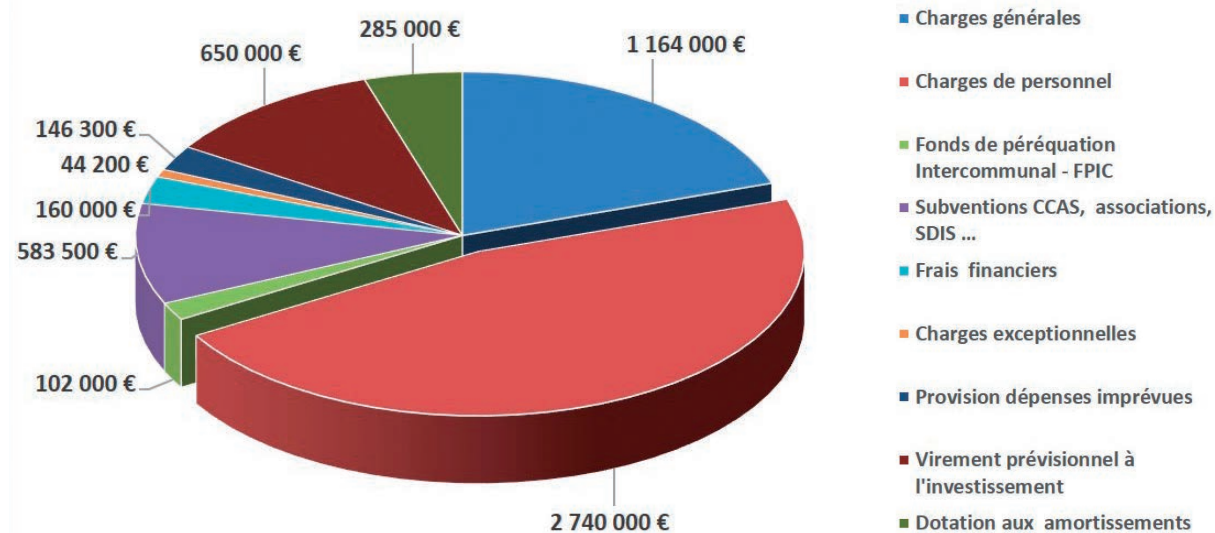
Fort heureusement, les bons résultats de l'exercice 2016 permettent de reporter un excédent cumulé de fonctionnement qui se maintient (596 240 €) grâce aux mesures prises pour maîtriser l'exécution des dépenses de fonctionnement et faire évoluer les recettes fiscales.



## 1. La section de fonctionnement 2017

Elle s'équilibre à 5 875 000 € en hausse de 1.2% par rapport à 2016

### 1.1 LES DEPENSES



#### LES POINTS PRINCIPAUX À RETENIR CONCERNANT L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

**Charges générales : 1 160 000 € (+ 3,5%) :**

Cette évolution s'explique par une hausse incompressible de certaines dépenses : contrats de maintenance, renforcement de la sécurité dans les écoles et lors des manifestations dans le cadre du plan Vigipirate, entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires, renouvellement des manuels scolaires pour les élèves des classes élémentaires, évolution des coûts de l'électricité et du gaz....

**Charges de personnels : 2 740 000 € (+ 4,2%) :**

Ce chapitre évolue du fait de la mise en place d'une réforme du statut des fonctionnaires (PPCR) et de leur rémunération, de l'évolution de leur carrière et de la volonté d'intégrer certains emplois contractuels. Il est prévu également la création d'un emploi à mi-temps d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) pour renforcer le contrôle du stationnement notamment dans le centre-ville.

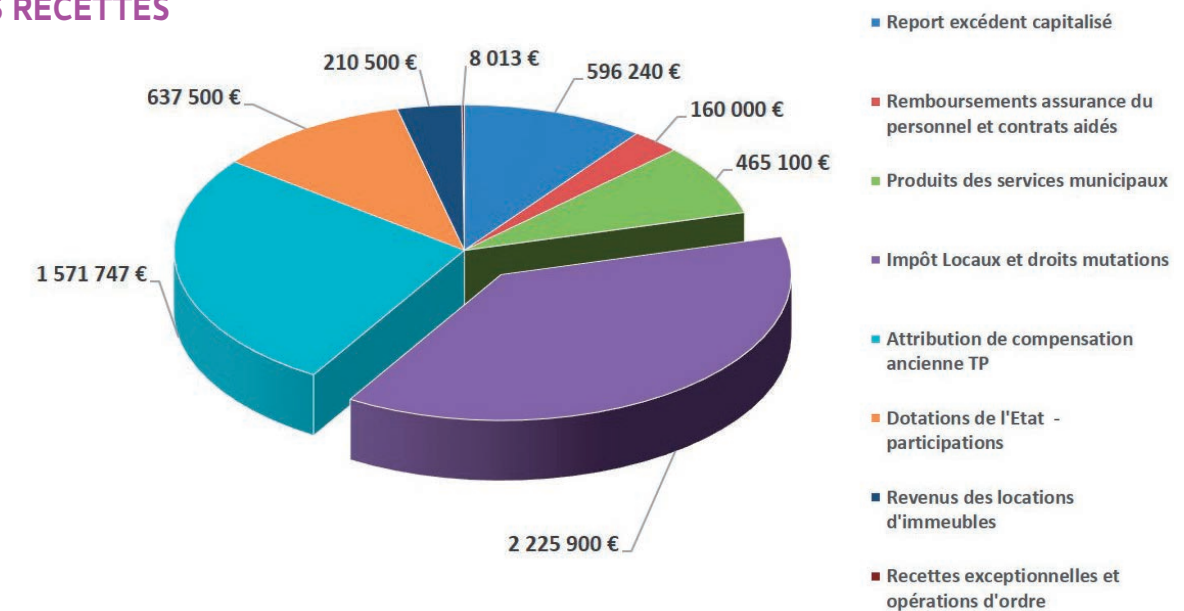
#### LE MAINTIEN DES AUTRES BUDGETS CONSTANTS

Afin de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement, les autres budgets sont maintenus à niveau constant (subventions aux associations, vie culturelle et associative, services périscolaires, affaires sociales ...) dans la mesure où des réductions ont déjà eu lieu sur les budgets précédents et qu'il est difficile de les renouveler sans impacter le niveau de service rendu aux habitants.

#### UNE BONNE NOUVELLE DE DERNIÈRE MINUTE

Le budget a été élaboré avec une dépense de 102 000 € au titre du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal) qui est finalement supprimée avec la création de la nouvelle communauté de communes Mond'Averne Communauté qui n'est pas (avec ses communes membres) contributrice à ce Fond de Péréquation.

### 1.2 LES RECETTES



#### LES POINTS PRINCIPAUX À RETENIR CONCERNANT LES RECETTES

**Impôts locaux et droits de mutation : 2 225 900 €**

L'évolution prévisionnelle des bases d'imposition pour la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière est de 1.4 % inférieure à l'année dernière. Les taux d'imposition fixés par le Conseil Municipal demeurent inchangés ;

**Dotations de l'État : 637 500 €**

Ce chapitre subit l'impact de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (-53 000 €) pour la 4<sup>e</sup> année consécutive.

Elle est donc passée de 487 000 € en 2013 à 195 000 € en 2017.

## 2. La section d'investissement 2017

Le budget d'investissement 2017 s'élève à 4 147 000 € bien supérieur à 2016 (+ 800 000 €) dont environ 2.8M € consacrés aux dépenses réelles d'équipement.

Il est équilibré par un emprunt de 650 000 € et un autofinancement prévisionnel du même montant. Mais il comprend surtout cette année des subventions élevées (1 100 000 €) demandées à l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et des Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour les travaux de sécurisation des écoles, à la Région, au Département et à l'Europe (Programme Leader).

La réalisation des opérations inscrites au budget dépendra donc de la réponse à ces demandes de subventions en cours d'instruction.

Les principaux projets concernent les travaux de mise en accessibilité de la Mairie (création d'un ascenseur notamment), le projet d'extension du restaurant scolaire à Vic et de sécurisation des écoles (interphones, alarmes automatisées), la création d'une salle d'art contemporain dans l'ancienne salle de gymnastique (en attente d'une subvention de 135 000 € demandée à l'Europe).

Des efforts importants de travaux de rénovation de la voirie et d'eaux pluviales sont poursuivis 400 000 € (chemin des Fours de Lachaux à Vic, rue de la Côte Sailhant, rue Antoine Fabre, rue du Collège...), ainsi que les travaux de rénovation de l'Église St-Pierre engagés en 2016.

Pour davantage de détails sur ces projets, reportez-vous à la page 6 et consultez la rubrique Votre Mairie – Le budget sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr)



# UN POINT SUR LES TRAVAUX

## TRAVAUX TERMINÉS

### ■ RUE DES CONTEAUX

Les travaux sont désormais terminés. Ils auront duré environ un an pour un coût total de 250 000 € HT.



### ■ FERMETURE DU COMPLEXE SPORTIF

La mise en sécurité des terrains extérieurs du complexe sportif est achevée. Elle a consisté en la réalisation d'un muret en béton, à l'arrière de la salle omnisports, et la pose d'une clôture en panneaux rigides et de portails. Le coût des travaux s'est élevé à 62 000 € HT.



## TRAVAUX EN COURS

### ■ AFU LES TREILLES

Les travaux de finition se poursuivent par l'aménagement des espaces verts et des trottoirs enherbés, ainsi que les revêtements du chemin du Paradis aux sorties de la rue des Treilles. Ils devraient être achevés pour cet été.



### ■ CHEMIN DU FOUR DE LACHAUX

Les travaux seront bientôt terminés. Dès la dépose des poteaux supports des anciennes lignes d'électricité et de téléphone, les enrobés sur la chaussée et les trottoirs pourront être terminés. Coût des travaux : 210 000 € HT.

### ■ RUE DE LA CÔTE SAILHANT ET PASSAGE DE SÉTELLE

Après la pose des canalisations d'assainissement et d'eau potable, les travaux de finition de chaussée ont repris par la pose d'un caniveau central en pavés. Les enrobés devraient être réalisés début juin, permettant la remise en circulation de cette rue. À noter qu'un dispositif limitant l'usage du passage de Sételle uniquement aux piétons sera mis en place. Coût des travaux : 85 000 € HT.



### ■ EGLISE SAINT PIERRE - RESTAURATION DES CHAPELLES NORD ET NORD-EST

Les travaux ont débuté en février. Ils concernent la restauration des maçonneries, toitures, dalles, serrurerie, vitraux, menuiseries et de l'électricité. La reprise des pierres d'encadrement des baies, des façades et des voûtes des chapelles sont en cours. L'achèvement des travaux est prévu pour l'automne prochain. Coût des travaux : 200 000 € HT.



### ■ ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

Les travaux ont débuté en février dernier. Les adaptations des locaux à l'intérieur de la Mairie sont en voie d'achèvement. La pose de l'ascenseur est effective depuis mi-juin et sera suivie de la mise aux normes du garde-corps de l'escalier intérieur, de la réfection des peintures et du sol des espaces de circulation. L'achèvement complet des travaux devrait intervenir courant septembre. Coût des travaux : 200 000 € HT.

### ■ ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE TÉLÉPHONE

**RUES DU PUIITS ET MARC ANTOINE BARGOIN** : les dernières finitions sont en cours. Coût des travaux à la charge de la commune : 34 000 € HT.

**RUE JEAN MOULY** : les fouilles et pose des gaines terminées vont être suivies du cablage des réseaux. La réfection des chaussées sera réalisée à la suite. Coût des travaux à la charge de la commune : 44 000 € HT.

## TRAVAUX À COURT TERME

### ■ BELVÈDÈRE PLACE DE L'OLME

De nombreuses incivilités entraînant d'importantes dégradations obligent la commune à engager une dépense conséquente (18 000 €) pour clore le rez-de-chaussée. Ces travaux se dérouleront pendant l'été.

### ■ RUE ANTOINE FABRE

Afin de résoudre un problème d'infiltrations chez certains riverains, des travaux seront lancés à l'automne prochain. Ils concerneront la partie située entre la rue du Conseiller et la rue de La Chaussade et consisteront à :

- poser un réseau d'assainissement séparatif, en partenariat avec le SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon)
- remplacer la conduite d'eau potable (maîtrise d'ouvrage SIVOM d'Issoire)

- enfouir les réseaux d'électricité, de téléphone et d'éclairage, en partenariat avec le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz du Puy-de-Dôme)

- aménager la chaussée

Ces travaux d'un coût d'environ 300 000 € HT (part à la charge de la commune) dureront environ 6 mois.

### ■ RUE DU COLLÈGE

En fin d'année 2017 ou début 2018, la réfection de la rue du Collège sera engagée. Les travaux comprendront également la pose d'un réseau d'eaux pluviales, le remplacement de la conduite d'eau potable par le SIVOM d'Issoire et l'enfouissement des réseaux d'électricité, de téléphone et d'éclairage, en partenariat avec le SIEG. Coût des travaux à la charge de la commune : 120 000 € HT.

## Un point sur le Plan Local d'Urbanisme

### ■ MODIFICATIONS

Aucune observation n'ayant été émise lors de la mise à disposition du public pour la modification simplifiée n°2 et de l'enquête publique pour la modification n°1, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

**L'approbation de ces deux modifications a été prononcée par le Conseil Municipal du 16 mars 2017.**

### ■ REVISION

**La Banque de France a décidé le transfert de l'imprimerie de Chamalières à Vic Le Comte, à côté de la papeterie.**

Afin de permettre cette installation, le zonage prévu au PLU à usage d'équipements sportifs et de loisirs doit être modifié.

**Pour cette raison, la révision du PLU sera proposée au Conseil Municipal de juin.** Elle concernera exclusivement ce secteur.

## Zoom sur l'école Elsa Triolet : extension et rénovation

Depuis 2008, la commune s'est engagée dans un programme de rénovation et de mise aux normes de ses bâtiments, suite à des diagnostics établis en 2009 mis à jour dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé en 2015.

Le diagnostic de 2009 a montré que certaines parties de l'école n'étaient plus aux normes ou en mauvais état (normes d'accessibilité pour les PMR, structures et façades, chauffage et électricité, etc.) et que la surface mise à disposition pour le déjeuner des enfants était trop faible pour assurer un confort satisfaisant. La salle de restaurant accueille actuellement environ 290 enfants en 2 services, pour une surface d'environ 235 m<sup>2</sup> et un besoin toujours grandissant dû à l'accroissement de la population vicomtoise.

Une étude a été confiée au cabinet d'architecture ADQUAT :

- **pour l'extension du restaurant scolaire** : agrandissement du restaurant d'environ 150 m<sup>2</sup>, avec intégration du jardin d'hiver permettant de disposer avec la surface des locaux existants d'un espace de restauration pour la maternelle d'environ 190 m<sup>2</sup> (21 tables de 6 enfants) et d'un espace pour la primaire d'environ 160 m<sup>2</sup> (20 tables de 6 enfants), entres autres. Le coût des travaux s'élève à 368 000 € HT, honoraires compris ;
- **pour la rénovation de l'école** : isolation, désamiantage, remplacement des menuiseries intérieures et extérieures, remplacement des radiateurs, mise aux normes PMR, etc..



### ESTIMATION DES TRAVAUX

Le montant des travaux et des frais d'études nécessaires s'élève à 935 000 € HT et se déroulerait sur 3 ans.

### CHANTIER DE LA 1<sup>ère</sup> TRANCHE : EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

La consultation pour le choix des entreprises est en cours. Les travaux débuteront le 10 juillet, date du début des vacances, et dureront 8 mois.

Une attention toute particulière a été portée sur l'aspect sécurité compte tenu de la présence des enfants à proximité du chantier. Nous veillerons à la stricte application des mesures de sécurité par les entreprises en concertation avec la directrice d'école, les services de la mairie, l'architecte de l'opération et la société APAVE en charge de la coordination sécurité. Pour plus de détails, consultez la rubrique Vivre à Vic' - Urbanisme - Travaux.



# Espace culturel Le Trampoline.



Un nouvel espace culturel idéalement situé au centre bourg, au cœur de la commune et de l'activité culturelle.

## Les racines du projet

La municipalité a pour volonté de développer l'exposition de l'art contemporain sous toutes ses formes. À cette fin et après de multiples échanges, il a été décidé de bénéficier de la création de l'association d'art « Magnésie » en 2015 pour légitimer encore davantage l'importance, l'intérêt public et la richesse apportés par l'art contemporain sur la commune de Vic-le-Comte.

Né de la volonté d'artistes reconnus et ayant des réseaux solides, de la création de Magnésie et des souhaits de la municipalité de s'engager pour **ce projet pilote innovant**, l'ancienne salle de gymnastique de la place de l'Olme va donc être réhabilitée à partir de septembre, pour offrir un espace d'art contemporain complet appelé à cette occasion « **Le Trampoline** ». Ce nouvel espace s'étendra sur les 320m<sup>2</sup> disponibles à ce jour et totalement reconfigurés pour le projet. Vic-le-Comte sera alors **un site culturel remarquable sur le Val d'Allier** et pourra ainsi attirer de nouveaux visiteurs du territoire de Mond'Arverne Communauté mais pas seulement. L'ambition est aussi à échelle nationale, européenne et pourquoi pas internationale. **Le projet intègre également une démarche collective par un travail mutualisé** qui sera entrepris avec les lieux culturels de proximité.

## Le fonctionnement et la gestion de la salle

Cette salle municipale est ainsi mise à disposition de l'association Magnésie, laquelle en a la gestion autonome dans le cadre d'une **convention de partenariat** pluriannuelle de 5 ans. **Le projet s'inscrit dans le programme culturel municipal** avec une programmation qui sera actée chaque année par la municipalité.

Certains artistes seront reçus en **résidence longue durée**, d'autres en **résidence temporaire** participeront également à l'enrichissement des lieux, des expositions, des événements organisés, des ateliers ouverts au public et de l'accueil. Enfin, des artistes pourront être invités à participer à des projets thématiques ponctuels.

## Sur les lieux . . .

Le trampoline sera à la fois **un atelier de production artistique et un lieu de vulgarisation de l'art, un lieu d'échange** (entre initiés et artistes, avec des publics variés : visiteurs, touristes, vicomtois, scolaires, associatifs...), mais aussi **un tremplin pour les artistes**, sans spécialisation ni restriction. Il sera un **espace ouvert**, particulièrement en phase avec notre société, artistiquement riche, où de multiples disciplines pourront trouver leur place (peintures contemporaines, arts graphiques, digitaux, installations, vidéos, sculptures, designs sonores, photos...), **tour à tour un atelier, une galerie, une salle de projection, un espace de conférence et de débat** où seront invités et se côtoieront des artistes de tous horizons.

Plus d'information sur [www.letrampoline.com](http://www.letrampoline.com) ou sur la page Facebook.



### GENÈSE DU PROJET

La municipalité avait prévu des travaux de **réfection de la toiture et de la façade du bâtiment accueillant l'Harmonie et l'ancienne salle de Gymnastique**. Ces travaux étaient estimés à 90 000€ HT, avec une subvention de l'État (DETR) de 27 000€. Reste à charge pour la commune 63 000€ HT environ.

### VERS LA CRÉATION DE LA SALLE CULTURELLE

La création d'une salle culturelle est apparue possible grâce à la mobilisation de subventions à un niveau important. Ainsi, avec un coût du projet global à 246 000€ HT, la participation communale augmente légèrement (74 404€ HT) et les subventions sont de :

- 135 000€ HT, Fond européen (LEADER)
- 27 000€ HT, État (DETR)
- 9 596€, Réserve Parlementaire

# investissements de nos partenaires institutionnels

## Où en est-on sur le chantier du Collège ?

Depuis un an le collège de La Comté fait peau neuve.

Le chantier entrepris touche une partie des locaux déjà existants pour un réaménagement et un agrandissement du restaurant scolaire avec en supplément la création d'un local à proximité des bureaux de l'administration pour les archives de l'établissement.

En parallèle de cette rénovation, une toute nouvelle extension à vue le jour. Reliée par une passerelle, elle sera davantage destinée aux **disciplines artistiques** et se composera ainsi d'une nouvelle salle de musique, d'un lieu de détente venant remplacer l'ancien foyer et d'une nouvelle classe.



**Nouveauté : la création d'une salle d'activités de 150 places** accueillant les expositions des élèves, leur fête de fin d'année, etc.

Cette salle sera accessible directement par l'extérieur de l'établissement afin d'éviter aux visiteurs de devoir pénétrer dans l'enceinte du collège.

Le chantier prendra fin durant l'été afin de permettre d'accueillir dans les meilleures conditions les collégiens **pour la rentrée 2017-2018**.

**En somme se seront 540 collégiens qui pourront bénéficier de l'enseignement de l'établissement au lieu des 480 actuels.**

**Ce chantier, financé par le Conseil Départemental, a un coût total de 1,8 M€ TTC.**

## Une nouvelle crèche prévue par Mond'Arverne Communauté

Le projet d'implantation d'une nouvelle crèche à Longues à proximité de la piscine est en phase d'étude pour la fin 2018.

Elle accueillera les **tout-petits de 0 à 3 ans**. Se sont **une trentaine de places** qui vont pouvoir être proposées au total.

Le bâtiment sera d'une **superficie de 430 à 440 m<sup>2</sup> hors espaces extérieurs** avec une répartition de ceux-ci en différents pôles relationnels :

- administration et vie des personnels
- logistique et technique
- espace relais assistantes maternelles
- accueil des enfants et parents
- pôle bébés, moyens et grands

Un jardin, des jeux et terrasses seront accessibles aux enfants et un parvis ainsi qu'un parking permettront un accès simple pour les parents.

**Pour financer le projet de 700 000 €, il faut attendre les aides du Conseil Régional, de l'Union Européenne, du Conseil Départemental et de la Caisse d'Allocations Familiales. La Communauté de communes Mond'Arverne participant également à ce financement.**

Attention TRAVAUX !

Le Conseil Départemental engage des travaux de consolidation du pont d'entrée de Longues sur l'Allier au mois de juillet-août. Une circulation alternée par feux sera en place du 03.07 au 16.07 puis du 26.08 au 01.09. Une fermeture complète du pont est prévue du 17.07 au 25.08. L'accès à la plage de Longues côté « Lotissement Les Rochers bleus » sera fermé à la circulation. Une déviation en direction des Martres-de-Veyre sera mise en place.



# Retour sur les Temps d'Activités Périscolaires

Tout au long de l'année scolaire 2016-2017, environ 400 enfants des écoles primaires Marcel Pagnol à Longues, et Jacques Prévert à Vic-le-Comte, ont pu participer à des activités variées dans le cadre des TAP, pendant les temps de pause méridienne.

Ces actions sont inscrites dans le cadre d'un **Projet Educatif de territoire** qui a fait émerger, plusieurs objectifs propres aux temps d'activités périscolaires comme par exemple :



Atelier astronomie - le système solaire animé par M. Michel Naranjo.

■ placer l'enfant au centre de ses apprentissages par la découverte et la pratique d'activités permettant l'acquisition de compétences techniques nouvelles (sportives, culturelles, expressions, manuelles scientifiques et techniques...), ou

■ accompagner les enfants dans des démarches leur permettant de devenir des citoyens actifs.

C'est dans ce cadre que depuis le début de l'année scolaire les enfants se sont vu proposer des activités variées, riches et se rattachant à différents domaines.

**Des bilans ont été réalisés à la fin de l'année scolaire 2015-2016 afin de proposer des activités cohérentes avec les souhaits des enfants en 2016-2017.** Ainsi, à leur demande, de nombreux ateliers autour de la science ont été prévus cette année : constructions techniques et scientifiques ; création de maquette autour du volcanisme ; expériences scientifiques ; astronomie ; défis scientifiques ; art plastique scientifique ; constructions insolites ; expériences à partir d'objet du quotidien, etc.

**Ces ateliers ont permis aux enfants d'acquérir des connaissances et savoir-faire nouveaux grâce aux compétences et à l'investissement des différents intervenants que nous remercions.**



Rencontre avec l'artiste local Anthony Squizzato.



Jeux sportifs.



Atelier lire et faire lire animé par Mme Françoise Bernard lors de la soirée Printemps de la langue Française.



Animation autour de l'alimentation avec Bio63.



Atelier couture.

**Les activités proposées pendant les TAP ont également donné la possibilité aux enfants de découvrir leur environnement proche et de créer du lien sur leur territoire.**

**Plusieurs activités ont permis de faire intervenir des acteurs de la vie locale ou de déplacer les enfants dans des lieux différents**, comme l'activité initiation au golf en juin dans le Parc Montcervier à Vic ou sur le terrain de Longues ; l'activité astronomie avec création d'un parcours dans le système solaire, autour de l'école Marcel Pagnol ; leur participation à la soirée lecture dans le cadre du printemps de la Langue française, l'accueil d'un artiste local, Antony Squizzato dans le cadre d'un atelier peinture ; leur participation à la fête des fleurs avec notamment la tenue d'un atelier maquillage qui a fait sensation ; la mise en place pendant les temps de repas d'animations autour de l'alimentation, etc.

Vous pouvez découvrir les animateurs encadrants les temps d'activités périscolaires et quelques photos des ateliers qui ont eu lieu tout au long de cette année scolaire sur le site :

<http://www.vic-le-comte.fr/>; rubrique : **Jeunesse – accueil périscolaire et garderie.**

# Plan Vigipirate : de nouvelles dispositions dans les écoles

Lors du précédent bulletin municipal, nous vous avons informé de la création d'un **Comité de pilotage spécifique à la sécurisation dans nos écoles.**

Après recommandations préfectorales, plusieurs réunions de travail et des exercices de mise en situation « attentats-intrusion » auprès des enfants, personnels scolaires et enseignants, un état des lieux a été établi sur la sécurité dans les 4 écoles. Des lacunes ont été repérées et sont à corriger pour la rentrée scolaire 2017-2018, délai en vigueur.

**Ainsi, courant janvier 2017, le Comité de pilotage a décidé de la mise en œuvre opérationnelle des aménagements à réaliser** pour optimiser la sécurité de chacun dans les écoles, au regard des **préconisations recueillies et de la consultation des prestataires.** Des demandes de subventions ont été déposées pour les investissements qui seront entrepris en 2017 et 2018, auprès de la Préfecture, au titre du FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance), notamment, mais aussi auprès de la Région. Au-delà des **petits travaux faits sans délai par le Centre Technique municipal**, d'autres investissements plus conséquents, considérés comme prioritaires, sont prévus dans le courant de l'année. Il s'agit de l'équipement des 4 écoles avec un **système d'alerte performant et adapté, d'interphones** ; ainsi que **du changement de portillon à l'école primaire de Longues, du réaménagement de l'accès à la gar-**



**derie des maternelles de Vic rue du 19 mars, avec réfection des grillages, du portail et création d'un cheminement pour rejoindre l'entrée. L'autre volet de travaux sera entrepris sur l'exercice budgétaire 2018.**

Afin de contrôler l'efficacité des aménagements qui seront en place, de nouveaux exercices de mise en situation auront lieu à l'automne. Ils permettront la poursuite et la finalisation des projets par le Comité de pilotage.

Le coût total est estimé à 136 500 € réparti dans les 4 écoles selon les besoins propres à la configuration de chacune :

- école maternelle Elsa Triolet de Vic' bourg, 46 800 €
- école maternelle Sonia Delaunay de Longues, 3 100 €
- école primaire Jacques Prévert de Vic' bourg, 29 400 €
- école primaire Marcel Pagnol de Longues : 27 200 €.

La commune prendra en charge cette dépense à hauteur de **44 % (soit 59 750 €)**, si les subventions demandées sont accordées.

## Partez en vacances en toute tranquillité

**Afin de lutter contre les cambriolages lors de vos départs en vacances**, nous vous rappelons que deux dispositifs peuvent permettre une dissuasion efficace des effractions à votre domicile.

Avant de partir vous pouvez, grâce à **l'opération tranquillité vacances, signaler votre séjour à la brigade de gendarmerie sur un simple formulaire d'inscription.** Suite à votre signalement, des patrouilles de surveillance sont effectuées de jour comme de nuit, en semaine et en week-end. Cette surveillance permet de limiter un maximum les risques liés à des visites indésirables de votre habitation durant votre absence. C'est simple mais efficace.

Pour gagner du temps, vous pouvez remplir le formulaire directement sur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Vous pouvez également rejoindre **le programme « Voisins Vigilants Connect », dispositif de « participation citoyenne », anciennement appelé « Voisins vigilants ».** Il s'agit d'une action partenariale entre voisins découlant d'une simple inscription gratuite via le site internet [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

Ainsi, de par le lien social et l'entraide entre voisins vigilants et alertés, **le Ministère de l'Intérieur a observé une baisse significative de 20% à 40% des cambriolages dans les quartiers concernés par l'opération.**

Contre les cambriolages, les bons réflexes ! **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Vous vous absentez ? Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie. Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

Ministère de l'Intérieur | @Place\_Beaune



# du Bien Vieillir : adapter son habitat pour plus de sécurité et d'indépendance

Le Bien Vieillir revient pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive.

**Partenariat entre la municipalité et le Clic de Billom (Centre Local d'Information et de Coordination), cette 4<sup>ème</sup> édition sera consacrée au thème de l'habitat et plus précisément à la thématique rester bien chez soi, indépendant et en sécurité dans un logement adapté.**

Pour aborder au mieux cette thématique avec vous, nous avons fait appel à SOLiHA (Solidarité pour l'habitat) et à L'ARSEPT (Association Régionale de Santé Éducation et Prévention des Territoires Auvergne).

**Une conférence sera organisée le jeudi 19 octobre 2017 de 14 h à 17 h à la Halle du Jeu de Paume,**

assurée par SOLiHA. Elle sera suivie par un forum qui se tiendra dans le hall du rez-de-chaussée où vous pourrez rencontrer plusieurs intervenants : la société FAMICLIC (spécialisée dans l'innovation d'objets connectés au service du maintien à domicile des personnes âgées), les Aînés Vicomtois, le Clic, SOLiHA, L'ARSEPT, etc.

Des ateliers collectifs seront ouverts à inscription au cours de ce forum pour les participants intéressés.

Chaque habitant de plus de 60 ans de Vic-le-Comte recevra une invitation personnelle pour cette **manifestation libre et gratuite.**



Édition du Bien vieillir de 2016.

## Plan canicule

Dans le cadre d'une action de prévention, les mairies doivent instituer un registre nominatif des personnes en situation de fragilité, en particulier les personnes âgées et les personnes handicapées, vivant à domicile et qui en font la demande, afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire l'un de vos proches directement en Mairie.

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



# Du nouveau dans les services municipaux

## ZOOM SUR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE.

Le centre technique municipal voit son organisation modifiée. Après le départ à la retraite de M. Jean-Pierre Rochette début mai, une restructuration a été pensée pour le bon fonctionnement des services techniques municipaux. Ainsi, M. Eric Chirol, qui était l'adjoint de M. Rochette, devient le responsable du CTM composé de 2 équipes, l'une dédiée aux bâtiments et manifestations et l'autre aux espaces verts et cadre de vie. Ces deux équipes sont placées sous la responsabilité respective de M. Jean-Louis Cravinho et de M. Philippe Thibaud. Deux nouveaux agents vont également être recrutés en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) et un



M. Eric Chirol

emploi contractuel peut être pérennisé afin de venir renforcer les effectifs existants et consolider ainsi les actions et différents domaines d'intervention.

## RENFORCEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Un emploi à mi-temps d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) est créé afin de renforcer le service et le contrôle du stationnement en priorité en centre-ville. M. Paquin, ancien gendarme à la retraite est recruté sur ce poste.



M. Thierry Paquin



Nous souhaitons une heureuse retraite à M. Jean-Pierre Rochette qui a œuvré au service de la ville pendant 33 années.

## À la rencontre des habitants de Vic

Il est primordial pour la municipalité d'aller à la rencontre des vicomtois afin de prendre en considération leurs demandes et observations quant aux améliorations urbaines à prévoir.

**Ainsi, deux rencontres de quartier ont eu lieu depuis janvier 2017. Ces concertations ont permis de mettre en place des dispositifs nouveaux :**

**1- Avec les riverains de l'impasse du Stade** afin d'évoquer la sécurisation des espaces extérieurs du complexe sportif André Boste, suite à leur occupation l'été dernier par des gens du voyage et aux dégradations faites dans le secteur.

Un projet de fermeture de ces espaces a été

présenté aux riverains. Il consiste à mettre en place un grillage et un muret et à limiter ainsi les accès par deux portails sécurisés. Des accès piétons seront toutefois maintenus.

À la suite de cette réunion il a été décidé de compléter le dispositif de fermeture, par la mise en place de plots béton de part et d'autre du portail côté impasse du Stade et au côté droit du terrain d'honneur afin de constituer une chicane pour empêcher la circulation des véhicules tractés.

**2- Avec les habitants de l'AFU des Treilles,** pour examiner les solutions à mettre en œuvre afin de limiter la circulation automobile et surtout la vitesse sur le chemin du

Paradis. Après discussion avec les personnes présentes, les mesures suivantes ont été adoptées :

- interdiction des poids lourds de plus de 3,5T,
- limitation de vitesse à 30 km/h pour les voies d'accès aux habitations et à 20 km/h pour les chemins « agricoles »,
- mise en place de ralentisseurs sur les chemins « agricoles »,
- pose de bornes de part et d'autre du chemin piéton longeant le cimetière afin de limiter l'accès uniquement aux piétons,
- remplacement du « Cédez le passage » au débouché du chemin du Paradis sur la rue du Clos par un « Stop ».

## Commerces, artisans, professionnels de la santé

**HER Coordination est devenu HOMEDAG DESIGN INTÉRIEUR**  
416 route des anciens moulins  
Les Pétades - 63 270 Vic-le-Comte  
**06 16 76 76 15**  
info@homedag.fr  
www.homedag.fr

**ASTUS ELEC**  
**Electricité Générale**  
Jonathan ASTIER  
35 Impasse du Vallon  
63 270 Vic-le-Comte  
**04 73 39 25 40, 06 76 50 16 01**  
astuselec@gmail.com

**JARDINERIE**  
**SCI TOUZET - KIRIEL**  
241 Rue des Meuliers ZAC Meules 2  
Meules 2  
63 270 Vic-le-Comte  
**04 73 39 84 78, 06 10 17 53 69**  
jardinerietouzet@orange.fr

**INFIRMIÈRE LIBÉRALE**  
**Soins à domicile et en cabinet**  
Aurélié Dal-Mas Fortias  
108 Bd du Jeu de Paume  
63 270 Vic-le-Comte  
**06 61 41 12 48**

**PSYCHOTHÉRAPIE**  
Bénédicte Bousset  
Lachaux  
**06 86 59 39 35**  
benedictebousset.wordpress.com



# Marché aux fleurs et de producteurs locaux - Semaine du développement durable

Le samedi 13 mai avait lieu le marché aux fleurs et de producteurs locaux.

Un grand merci à tous les participants présents pour cette journée fleurie et gourmande : l'école Elsa Triolet, l'ADVEP, les employés municipaux des espaces verts, les agents des ateliers périscolaires, les exposants et producteurs locaux, la Chorale des Aînés...



Cette année, pour la 3<sup>ème</sup> édition (30 mai – 5 juin), la semaine du développement durable est devenue une manifestation à part entière, dissociée du marché aux fleurs et surtout organisée en collaboration avec la commune des Martres-de-Veyre. À cette occasion se sont des événements croisés qui ont été proposés sur la commune de Vic-le-Comte et sur celle des Martres-de-Veyre. Nous espérons que ce partenariat perdurera pour les éditions futures...



La biodiversité de l'échelle planétaire à la région Auvergne par Christian AMBLARD.



La permaculture du jardin au domaine agricole par Yves BENOIT.



Plantation de 2 arbres fruitiers avec les enfants de l'école maternelle.

Après-midi thématique dédié au jardinage, au compostage et aux plantations avec divers ateliers créatifs et diverses activités, sur la commune des Martres-de-Veyre.



Fête de la pêche au plan d'eau des Orleaux pour une initiation et une exposition des dessins des écoles maternelles de Vic-le-Comte.

## Prochain concours des maisons fleuries

Organisé chaque année le concours communal des maisons fleuries récompense ceux et celles qui œuvrent pour l'embellissement de notre cadre de vie. Cette année, c'est au grès des couleurs chatoyantes et des parfums que le jury s'attardera devant les **maisons dont le fleurissement sera visible de la rue**. Seront retenues les fenêtres, balcons, devants de porte, pieds de mur, jardins et espaces communaux où il fait bon s'arrêter pour admirer et contempler. **Le jury composé de membres du Conseil municipal passera début juillet afin de sélectionner les plus belles réalisations locales parmi celles retenues au préalable lors d'un 1<sup>er</sup> passage.** Plusieurs critères sont relevés tels que les créations, la qualité et la quantité des fleurissements. Ce travail de fleurissement sera récompensé par des prix spéciaux et les lauréats en seront personnellement informés afin de participer à la remise officielle des titres et récompenses. La liste officielle de ces derniers sera diffusée en temps voulu sur le bulletin, le site internet et dans la presse locale. Désormais les gagnants des 1<sup>er</sup> prix ne peuvent pas être récompensés plus de 2 années de suites.

## Vers le Zéro déchet non valorisé

Le SICTOM d'Issoire-Brioude multiplie ses actions afin de faire évoluer les résultats et surtout les mentalités en termes de production, de tri et de valorisation des déchets. Réactivité et innovation sont les maîtres mots pour réduire la quantité de déchets et maîtriser les coûts de gestion des collectes ainsi que leur valorisation. Les déchèteries du SICTOM ont ainsi été modernisées pour augmenter leur capacité de tri et améliorer l'accueil et la sécurité des usagers. Ainsi, l'accès aux bennes répond aux exigences réglementaires avec l'ajout de murets en béton.

Une sensibilisation toute particulière est apportée au compostage. Si vous ne le saviez pas, par le compostage vous pouvez diminuer jusqu'à 225 kg le poids de votre poubelle. Et ce n'est pas le seul avantage, il y a aussi l'amélioration de la fertilité des sols, les économies réalisées, et c'est un excellent engrais naturel et gratuit.

Le tri sélectif et le compostage sont deux solutions qui permettent de diminuer la quantité des déchets et d'améliorer la qualité de notre environnement pour un objectif tracé : le développement durable, agissons ensemble !

Quelques chiffres clés : ce sont 26 767 tonnes de déchets qui ont été collectés sur l'ensemble des déchèteries du SICTOM Issoire-Brioude, soit 98% de déchets valorisés. Sur notre commune cela représente environ 315 tonnes d'emballages ménagers collectés soit 278 tonnes valorisées ; 190 tonnes de verres collectés, soit une économie de 278 MWH d'énergie ; 33 tonnes recyclées ou réemployées et 25% de foyers équipés en composteurs, soit 95 tonnes de déchets évités.



## Entretien des espaces publics : les nouvelles techniques utilisées

Dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne et du Grenelle de l'environnement, la commune maintien son engagement « zéro pesticide ». Ainsi, l'entretien des espaces publics dans sa généralité doit s'adapter et notamment en ce qui concerne les herbes spontanées. Il est indispensable de prendre en compte la difficulté d'un entretien au quotidien et donc d'adopter une tolérance quant à la présence d'herbes sauvages sur la commune.

De nouvelles techniques sont désormais employées par le service espaces verts de la ville afin de palier à l'utilisation de produits phytosanitaires. Trois machines sont utilisées en permanence par l'équipe : la binette à roue, le désherbeur mécanique et le réciprocatriceur manuel. Pour compléter les dispositifs en place, une nouvelle épareuse doit venir remplacer prochainement l'ancienne trop usagée à ce jour.



Le réciprocatriceur



La binette

C'est tout de même par un travail collectif que l'entretien sera plus régulier et poussé. Nous remercions donc pour cela tous ceux qui entretiennent déjà certains espaces communaux, devant de porte, pieds de mur, etc. et qui contribuent ainsi à l'embellissement et au maintien d'un environnement propre et entretenu.



Le désherbeur

## DES JARDINS FAMILIAUX ENCORE DISPONIBLES !

Cette initiative municipale rencontre un réel succès alors si vous êtes intéressés n'hésitez pas. À ce jour il reste 3 jardins à Lachaux. Les parcelles de Sételle sont toutes louées.

Cependant la municipalité a le projet d'ouvrir de nouvelles parcelles prochainement, c'est pourquoi toute demande sera prise en compte pour l'attribution future des nouveaux jardins.

Si vous souhaitez louer une parcelle, vous devez dans un premier temps remplir un formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr), puis le retourner en mairie ou le renvoyer par mail à l'adresse suivante : [info-mairie@mairie-vic-le-comte.fr](mailto:info-mairie@mairie-vic-le-comte.fr)





# En route vers le numérique



Pour une communication municipale plus complète et ciblée, une nouvelle stratégie de communication numérique va être mise en place dès septembre prochain. Cette nouvelle démarche s'inscrit dans une demande toujours plus présente des administrés vers un accès simplifié et dématérialisé des services publics ainsi que dans le maintien et le renforcement de l'efficacité de l'action publique.

Le numérique a déjà pris place sur la commune avec un équipement poussé des établissements scolaires (tableaux numériques interactifs, renouvellement du matériel informatique, création de classes entièrement dédiées à l'outil

informatique et internet, etc.), l'arrivée de la fibre et de la 4G, l'accès à la WIFI gratuite pour le public à l'Hôtel de ville et en projet pour d'autres infrastructures communales. Ce sont ces diverses actions qui ont permis à Vic-le-Comte d'être à nouveau labellisée « Ville Internet @@ 2017 ». Une importance indéniable pour l'image de la commune seule cette année dans le département à avoir obtenu cette distinction.

En parallèle est déjà en cours, l'actualisation générale du site internet de la commune avec une refonte des rubriques et des contenus. Un site internet à la pointe de l'information (agenda, actualités, flashes infos, unes défilantes) qui permet aux citoyens de bénéficier d'une actualité constante et riche avec des fonctionnalités telles que la newsletter (plus de 300 abonnés) ou une version adaptable à tous les supports de consultation (tablette, mobile).

## Les projets en cours et fonctionnels à partir de septembre 2017

■ **Des démarches en ligne accessibles 24h/24h** pour simplifier l'accès au service public des citoyens comme pour les demandes d'état civil (acte de naissance, mariage, décès, etc.), la déclaration de changement de coordonnées, l'inscription sur les listes électorales et le recensement obligatoire des citoyens.

■ **L'accès au paiement en ligne** via un formulaire de saisie accessible directement sur le site internet de Vic-le-Comte grâce à des identifiants fournis sur votre facture.

■ **Le lancement de la page facebook de la commune mi-mai** retranscrivant en temps réel les actualités municipales, culturelles et associatives avec un impact beaucoup plus important en terme de visibilité.

■ **Un investissement : le changement du parc des panneaux d'informations numériques** devenu obsolète par de nouveaux dispositifs haute définition, de qualité nouvelle génération et de consommation énergétique réduite par rapport aux anciens panneaux. Seront diffusés sur ces panneaux des informations liées au service public avec des annonces des services publics locaux tels que la communauté de commune Mond'Arverne, le SICTOM, etc., la saison culturelle de la ville, les évènements associatifs. Des annonces à caractère publicitaire de commerçants locaux seront également retrans-

mises. Elles sont payantes et permettent l'amortissement de la location des 3 panneaux lumineux. Un changement qui influencera également à la baisse le nombre d'affichages publicitaires sauvages présents sur le territoire de la commune.

L'alliance de la communication écrite-papier traditionnelle et celle de la communication numérique est indispensable compte tenu de l'évolution générale de la demande et du souci d'efficacité du service public pour l'accès de tous à l'information.



## Fibre à Vic, STOP à la désinformation !

Suite à des plaintes concernant l'accessibilité de la fibre optique à Vic-le-Comte et à Longues, il est important de vous informer sur quelques points. Tous les habitants des bourgs de Vic et Longues sont raccordables à terme à la fibre mais à ce jour, seul Orange propose ces offres car il s'agit de l'unique opérateur s'étant positionné pour installer son matériel sur le nœud de raccordement construit. Pour pouvoir bénéficier de la fibre veuillez-vous rapprocher de votre opérateur actuel pour faire la demande d'un positionnement ou le cas échéant il convient de changer d'opérateur. Certains abonnés peuvent cependant rencontrer des difficultés pour leur demande, dans cette situation veuillez-vous rapprocher directement de la Mairie, il s'agit dans la majorité des cas d'erreur d'adresse (N° de lot, de rue, etc.). Merci de votre compréhension, nous restons à votre écoute pour toute demande.

# Marie-Claire Ricard, l'auteure aux multiples facettes !

Pour comprendre l'évolution de son écriture, il faut connaître le parcours de sa vie.

Née en 1946 à Clermont-Ferrand, Marie-Claire montre vite les signes d'un intérêt profond pour l'écriture. Dès son plus jeune âge elle invente des contes de fées bien à elle, illustrés par de simples découpages d'images dans des magazines.

**Elle entre à la Sorbonne en 1967 en Histoire de l'art médiévale et devient titulaire d'une maîtrise en 1973.**

La rencontre avec celui qui deviendra son mari interrompt sa thèse sur les prieurés fontevristes de l'Ouest de la France. C'est alors la tâche difficile de femme d'artisan qu'elle poursuit durant une dizaine d'années jusqu'au jour où c'est le déclic ! **Son oncle, curé de Chauriat, souhaite qu'elle réalise pour lui une brochure sur l'une des églises romanes les plus reconnues d'Auvergne.** À partir de là et aux vues de son travail minutieux et riche, elle écrit une monographie sur l'église Saint-Austremoine, suite à une commande du curé d'Issoire et se lance dans le tourbillon des mots et des lignes.

**De sa plume naissent une quarantaine d'ouvrages qu'elle écrit entre 1980 et aujourd'hui.** C'est d'abord en décembre 81 un écrit sur la commune de Besse et son pays bessard, réalisé à la demande du maire en personne, le docteur Pipet. **C'est le début d'une série de monographies de villes ou de pays, mises en images à partir des années 90 par le photographe Hervé Monestier.**

**En parallèle, elle crée le service communication de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne (DRAC)** dont elle occupe le poste de 1991 à 2011, date signifiant son départ à la retraite.

C'est l'époque de *La voleuse de petits bonheurs*, le seul ouvrage dont le contenu dévoile un aspect de sa vie personnelle : le lien entre elle, devenue grand-mère, et son premier petit-fils. Elle s'installe en 2011 à Vic-le-Comte où elle trouve la quiétude pour ses activités d'écrivaine et continue à arpenter son Auvergne si chère.

Ces écrits se multiplient : en 2000 elle est choisie pour réécrire le **guide vert Auvergne Michelin**, puis vient *L'Auvergne pour les nuls* avec Caroline Drillon aux éditions First, les *Étonnantes histoires d'Auvergne*, qui sont des ouvrages édités en librairie comme le dernier en date, *Tour Eiffel mon amour*, dédié à l'étonnante collection de Mireille Huchet. **En 2016 elle se lance dans un nouveau défi : réaliser juste pour des familles des biographies qui les concernent.** Ainsi naît *Chantent mes souvenirs*, qui met en avant l'histoire de Paule Girard, à la demande de sa fille Eliette.



Parallèlement elle s'engage dans la vie associative de la commune où on la retrouve membre de l'association des Aînés vicomtois et s'investit également en créant un jardin d'agrément appelé « La clairière de Marie » situé aux abords du ruisseau d'Enval, en limite de Vic-le-Comte et de les Pétades. Elle est aussi membre de l'association Auvergne Mainpat Tibet ayant une antenne sur la commune et qui organise chaque année un weekend d'animations sur Vic-le-Comte.

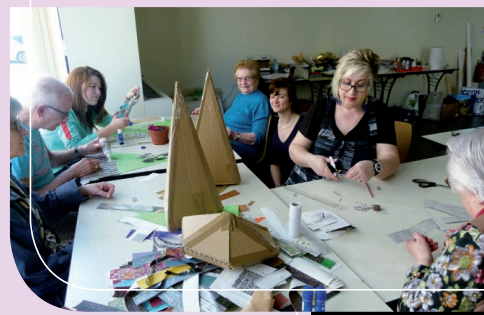
Tout ceci ne peut que nous confirmer que la route se poursuit vers de nouvelles aventures et de nouveaux horizons. **En projet : un ouvrage sur le musée alsacien des pompiers et... une biographie familiale concernant un vicomtois !**

En savoir plus sur : [www.commarieclairericard.com](http://www.commarieclairericard.com)



**TOUS ARTISTES À VIC !**

Retour sur la Résidence d'artistes « Ce qui reste après le geste ! ». Vous avez été danseurs, traqueurs de sons, bricoleurs ! Vous avez été spectateurs et acteurs de votre propre spectacle ! Un grand merci aux participants.



Confections des décors du spectacle.



Capture des sons, bruits et silences de Vic.

Pas à pas sur les chorégraphies.



Le grand jour du spectacle-ballade dans les rues de Vic-le-Comte.



Stage de danse organisé par l'association Virevolte.



Rencontre de judo handi-valide pour un moment de partage sous le signe du sport.

Les poussins en Basket.



Stages de cirques pour nos petits artistes en herbe, organisés par Hip'Saut.



Théâtre « C'était mieux avant ! », organisé par l'association A.R.T.S.



La boîte aux souvenirs du Printemps de la langue française.



Cérémonie officielle du 19 mars.



Conférence « Notre richesse ce sont nos souvenirs » en présence de Mme Francine MENICHINI-BLUM.



Concert de l'Orchestre d'Auvergne, organisé par le Lions Club Cournon Rives d'Allier.



Cérémonie officielle du 8 mai.



Cérémonie officielle en mémoire des déportés du 30 avril.



Concert de Printemps de l'Harmonie Fanfare sur le thème « Nos années télé ! ».



Exposition Street Review d'Antony Squizzato.



30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage Parsberg/Vic-le-Comte qui s'est déroulé à Parsberg en mai dernier.



# édition Brocante, antiquités, vide-greniers les 22 et 23 juillet

Pendant deux journées, le centre-bourg se transforme pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Organisée par l'association des « Artisans et Commerçants de la Comté, la 33<sup>ème</sup> édition accueillera comme chaque année de nombreux exposants. Les stands vous attendront boulevard du Jeu de Paume, place de la République, rue du Docteur Malterre, place Saint-Jean, boulevard André Boste, place du Marché au Beurre, boulevard Guyot-Lavaline et boulevard de Beussat.

Des animations sont également prévues tout au long du week-end afin d'agrémenter vos allées et venues dans le centre historique.

L'association avec le soutien de la municipalité place cet événement sous le signe de la fête.



## Infos pratiques

Pour des raisons de sécurité et afin que la brocante s'organise sur certains axes, la circulation sera fermée sur le « boulevard circulaire » du centre-bourg. Seront à votre disposition les parkings suivants :

■ pour les riverains ; à proximité du centre : la Molière, la Croix du Vent, l'école maternelle Elsa Triolet, le parc Montcervier

■ pour les visiteurs : au stade route d'Ambert, route de Pardines, au parc Montcervier et place de Verdun près du cimetière.

Un service de restauration sur place est prévu.

Réservation exposants obligatoire auprès de Mme Magne Jeannine au 06 85 41 15 26.

## Retour sur le 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage Parsberg/Vic

Cette année 2017 a vu se fêter les 30 ans du jumelage entre Parsberg et Vic-le-Comte.

L'anniversaire marquant les 30 années d'amitié entre les deux villes s'est déroulé à Parsberg du 25 au 28 mai dernier. Un programme riche en culture est venu animer cette occasion et les privilégiés ayant fait le déplacement et participant à l'évènement ont pu profiter pleinement de la fête médiévale organisée.

Autre temps fort de ce séjour, la cérémonie officielle réunissant les maires, élus et présidents des comités de jumelage.

Des hommages ont été rendus aux principaux fondateurs aujourd'hui disparus : L. Paulet, W. Pöller et H. Bertrand.

Un anniversaire prometteur pour les 30 prochaines années que nous espérons toutes aussi pleines et riches que les précédentes !



Cérémonie officielle en présence des élus de Parsberg et de Vic-le-Comte ainsi que du Comité de jumelage.

## L'association Auvergne Mainpat Tibet : de l'indignation à l'entraide humanitaire

Auvergne-Mainpat-Tibet est une association humanitaire, loi 1901. Née il y a près de 30 ans à Laps, elle est maintenant basée à Clermont-Ferrand mais garde une antenne à Vic-le-Comte. Composée exclusivement de bénévoles, l'association donne régulièrement des informations sur la situation préoccupante du Tibet et organise divers événements pour soutenir financièrement les réfugiés tibétains du camp de Mainpat (en Inde du Nord) qui accueille près de 2000 réfugiés depuis 1960.

En effet, le 10 mars 1959, des centaines de milliers de Tibétains se sont soulevés pour protester contre l'invasion brutale et l'occupation de leur pays par la Chine commencée en octobre 1950, provoquant une terrible répression et le départ de milliers de Tibétains, du Dalaï lama et de son gouvernement pour l'exil, au nord de l'Inde. Aujourd'hui, devenus minorités dans leur propre pays, privés de leur culture et de leurs valeurs, les Tibétains qui ne sont pas partis se soumettent ou entrent dans une résistance

active non violente, allant jusqu'à s'immoler par le feu ou préférant mourir dans des conditions de détention aussi atroces que méconnues.

L'association reverse le bénéfice des manifestations qu'elle organise afin qu'il soit utilisé pour des projets collectifs.



Par ce biais, Auvergne-Mainpat-Tibet travaille dans plusieurs secteurs : le soutien à l'éducation, le secteur alimentaire, les problèmes matériels. Elle propose aussi des parrainages d'enfants, de moines ou de personnes âgées pour leur permettre de faire des études pour les uns, de se soigner pour les autres, de se nourrir et de faire évoluer leur situation pour tous. Afin de récolter les fonds nécessaires, Auvergne-Mainpat-Tibet organise régulièrement des manifestations de soutien, comme la Tibétaine des Volcans, une grande randonnée devenue le rendez-vous incontournable des marcheurs, chaque année au départ du château de Montlosier. Autres temps forts : les week-ends de rencontres et de conférences, entre autres celui qui se déroule depuis plusieurs années à Vic-le-Comte chaque mois de novembre. Le prochain Week-end Tibétain aura lieu les 17, 18 et 19 novembre 2017, Halle du Jeu de Paume, espace Louis Paulet et couvent des Dames sur le thème « Médecine traditionnelle tibétaine ». On retrouvera les stands habituels adhésions/parrainages, coin militant, librairie, salon de thé, restauration tibétaine, et aussi des conférences, des séances de yoga et de méditation, des projections de films, la réalisation d'un mandala de sable, sans oublier une nouvelle prestation de l'ensemble Connivence, le concert classique du vendredi soir... Le programme est en cours de préparation à l'heure qu'il est.

Pour plus d'information consultez le site de l'association [www.amtibet.com](http://www.amtibet.com)

## Le Judo club au top niveau !

Le judo club vicomtois fondé en 1975 est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> club puydinois et auvergnat en terme d'effectif avec 285 licenciés qui pratiquent 6 jours par semaine 7 activités ouvertes à tous les membres de la famille afin qu'ils puissent s'épanouir au dojo :

l'Éveil Judo pour 4/5 ans, le Jujitsu self défense pour les ados (10/15 ans) et pour les adultes, le Taïso sport d'entretien littéralement « Préparation du Corps », le Taïso seniors (+50 ans), le Judo Adultes Loisirs, le Judo pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans.

Toutes ces activités sont encadrées dans un esprit convivial par Antoine Chevant, professeur diplômé d'État et ceinture noire 2<sup>ème</sup> dan, assisté par Simon Ferri (animateur suppléant) et Jessica Bertamini (assistante club).

Le judo club vicomtois propose chaque année de nombreuses rencontres telles que le tournoi des 4 saisons pour les débutants aux compétitions, l'entraînement régional handi-valide qui n'a pas d'équivalent en Auvergne, le challenge de la Comté qui regroupe plus de 250 combattants chaque année, une étape du circuit régional avec le tournoi benjamin Jean Coulomb (en hommage au professeur fondateur du JC Vicomtois) entre autres. Pour la 1<sup>ère</sup> année le club organise un challenge technique « Disney tous en forme » pour les 4/6 ans, en partenariat avec la FF judo. Les tout petits peuvent ainsi faire la démonstration de leur apprentissage aux gradés et recevoir des récompenses pour leur travail accompli.



Le Judo club se distingue au niveau départemental et national : Antoine Deschamps, triple champion d'Auvergne a terminé 3<sup>ème</sup> au championnat de France sport adapté à Rouen le 6 mai 2017. Il compte à ce jour 49 ceintures noires formées au total depuis ses débuts dont les dernières pour 2016, Lionel Fatoux et Marine Porteneuve et pour le début 2017, Clément Poisson et Raphaël Guitton. Les dirigeants du club sont aussi à l'honneur et viennent d'être récompensés par le Président de la FF judo pour leur travail et leur engagement.

Tout cela en respectant les valeurs fondamentales du judo qui sont l'entraide et la prospérité mutuelle ainsi que son code moral (amitié, honneur, modestie, politesse, respect, contrôle de soi, courage, sincérité).

Renseignement et inscription : 06 07 72 62 44 [antoine.chevant@gmail.com](mailto:antoine.chevant@gmail.com), [www.judoclubvicomtois.com](http://www.judoclubvicomtois.com) ou sur le compte Facebook du club.





**SAISON ESTIVALE, MUSICALE ET FESTIVE, que de variétés et de bons moments à partager entre musique, théâtre, Histoire, exposition et cinéma pour se divertir jusqu'à la fin de cette année 2017 !**

## MUSIQUE

### FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE – LA COMTÉ BAROQUE

**Du 11 au 13 août**

**Vendredi 11 août**, 20h Église Saint-Jean : « Music for a while » – œuvres de Purcell, Dowland...

**Samedi 12 août**, 16h promenade musicale : « Voyage à la renaissance », chants d'amour chez Alain et Bernadette Barthomeuf ; chants à boire au Bistrot comtois ; chants du marché sur la place du marché

**Samedi 12 août**, 20h30 Église Saint-Jean : « Les voix ou l'art de la viole de gambe sous tous ses états » - œuvres de Marin Marais, Sainte-Colombe

**Dimanche 13 août**, 20h30 Sainte-Chapelle : « Via Crucis » – Miserere d'Allegri, Crucifixus de Lotti, Stabat Mater de Scarlatti à 10 voix.

**Entrée libre pour tous les concerts.**



### FESTIVAL TUSCANIA

**Dimanche 17 septembre**, présentation du festival et concert inaugural de Marcos Madrigal (piano), entrée libre.

**Mercredi 20 septembre, Halle du Jeu de Paume à 20h**

Projection du film Amadeus de Milos Forman (de 1984) en partenariat avec Ciné-parc.

**Judi 21 septembre, Sainte-Chapelle à 21h**

Concert Ave verum et Requiem de W. A. Mozart avec chœur et orchestre. Retrouvez plus de 1000 instrumentistes, choristes et solistes, avec Arnita Eglite, Claudia Nicole Bandera, Georges Schlosser, Carmelo Corrado Caruso, orchestre Tuscania, chœur Madrigal, dir. Hisashi Ono. **15€**

**Vendredi 22 septembre, Halle du Jeu de Paume à 21h**

Mozart en Harmonie : concerto pour clarinette et orchestre ; concerto pour piano et orchestre ; Sonate pour piano N°11 ; concerto pour clarinette en la majeur (K622) ; ouverture de Die Entführung aus dem Serail ; concerto pour piano en do majeur (K467), avec Sophie Dopeux, Marcos Madrigal, dir. Cyrille Fayolle. **12€**

**Samedi 23 septembre, en extérieur et Halle du Jeu de Paume**

Journée en extérieur la folle journée Mo-

zart, ouverte à tous les musiciens amateurs en solo, duo, trio... petites formations pour ceux qui souhaitent présenter un morceau écrit, arrangé ou inspiré de Mozart ; retrouvez des musiciens de formation classique, jazz, vocal,... pour des animations dans les rues de Vic.

Halle du Jeu de Paume : Le Théâtre de Mozart, florilège de grands airs d'opéra de Mozart, grands airs d'opéra de Don Giovanni, Noces de Figaro, Così fan tutte, Idomeneo, L'Enlèvement au Sérail, la Flûte enchantée... ; **1<sup>ère</sup> partie à 18h et 2<sup>ème</sup> partie à 21h.** Avec Arnita Eglite (soprano), Claudia Nicole Bandera (mezzo-soprano), Nicolas Garnier (tenor), Carmelo Corrado Caruso (baryton), Anne Taillandier-Schmitt (récitante), accompagnés de Marcos Madrigal au piano. **Une partie (= un concert) : 12€ ; les deux 20€.**

**Masterclasses et répétitions, Halle du Jeu de Paume**

Résidence d'artistes, du 11 au 25 septembre, de 14h à 18h et de 20h à 22h30, les répétitions sont gratuites et ouvertes au public.

Masterclasses : chanteurs et orchestre d'Harmonie pour le spectacle « Mozart en Harmonie », de 20h à 22h30 du 12 au 14 septembre et le 16 septembre de 14h à 18h ; 4 solistes pour la création du spectacle « Le Théâtre de Mozart » du 11 au 20 septembre

**Renseignements : www.tuscania.fr et réservations : tuscania@free.fr.**



### FESTIVAL JAZZ EN TÊTE

**Samedi 21 octobre, 20h30 Halle du Jeu de Paume**

Concert avec Baptiste Herbin l'un des plus brillants saxophonistes français de la jeune génération. A moins de 30 ans il a déjà 2 albums à son actif, une nomination aux victoires du jazz en 2013 dès son 1<sup>er</sup> album et un premier passage au festival Jazz en tête de 2011. Son jeu est influencé par ceux de Charlie Parker, Cannonball Adderley, Sonny Stitt, Maceo Parker, John Coltrane, doublé d'une vaste culture des compositeurs classiques comme Debussy, Ravel et Bach qu'il partage aussi avec sa passion pour la musique malgache. Il a effectué de nombreuses tournées dans le monde entier et aux côtés de grands musiciens et artistes dont Charles Aznavour. Il aime aussi partager sa mu-

sique au cours de masterclass comme au Brésil en 2016. C'est un musicien charismatique et instrumentiste prodigieux qui déploie toujours une énergie communicative dans ses concerts. Plus de détails ultérieurement.



## THÉÂTRE AMATEUR

### CHACUN SA VÉRITÉ

**Samedi 14 octobre, 20h30 Halle du Jeu de Paume**

**Organisé par l'association A.R.T.S. en partenariat avec la municipalité.**

C'est au début du XX<sup>ème</sup> siècle que Luigi Pirandello écrit sa nouvelle « Madame Frola et son gendre Monsieur Ponza », qui donnera naissance à son 1<sup>er</sup> grand succès Chacun sa vérité.

Qui détient la vérité dans le trio formé par Monsieur Ponza, sa femme et sa belle-mère, Madame Frola ? Mais qui est Madame Ponza : la seconde femme de Monsieur Ponza ou la première ? Est-ce Madame Frola qui est folle en croyant que sa fille, disparue depuis quatre ans, est bien l'actuelle épouse de son gendre ? Ou bien est-ce lui, Monsieur Ponza, le fou, prenant pour seconde épouse, sa première femme qui lui aurait été rendue après un séjour en maison de santé ? Dans la petite ville où Monsieur Ponza vient d'être nommé secrétaire à la préfecture, tous s'interrogent... Et l'enquête commence.



Par le biais de la trame d'une intrigue policière, la pièce dénonce de manière ironique et grinçante nos lâchetés du quotidien, la cruauté dont nous sommes tous-sous couvert de bonnes intentions-capables. En 2017, la pièce apparaît plus que jamais actuelle.

**Plein tarif : 8€ ; tarif réduit : 5€**

### YVONNE PRINCESSE DE BOURGOGNE

**Samedi 25 novembre, 20h30 Halle du Jeu de Paume**

**Organisé par l'association A.R.T.S. en partenariat avec la municipalité.**

Pièce du théâtre polonais de Witold Gombrowicz, publiée en 1938 et créée en 1957 à Varsovie.

C'est une comédie aux accents grinçants qui conte l'histoire d'une jeune fille presque muette et, dit-on, apathique, Yvonne, que le fils du roi, d'un royaume non défini, prend pour fiancée par défi. Sa passivité éveille les soupçons et exacerbe toutes les pulsions refoulées et meurtrières de son entourage.

"L'anormalité" d'Yvonne, omniprésente dans son silence, bouscule chacun des protagonistes de ce royaume imaginaire, les forçant tour à tour à mettre à jour leur sentiment de rejet et leur noirceur logée au plus profond d'eux-mêmes. La seule présence de ce personnage énigmatique, Yvonne, sert de déclencheur à toutes les turpitudes et folies des différents protagonistes.

Le rythme est allègre et l'écriture féroce souligne en permanence le grotesque et la noirceur des personnages qui se décomposent en gravitant autour d'Yvonne. **Plein tarif : 8€ ; tarif réduit : 5€**



## SPECTACLE

### SCÈNES D'UNE NUIT D'ÉTÉ

**Mardi 8 août, 21h Parc Montcervier**

**Broc'n'roll Circus organisées par Mond'Arverne** C'est un cabaret rock tenu par Bernard Mustang et ses artistes prêts à épater la galerie.

Seulement voilà, le régisseur n'a pas pris ses cachets, le garçon de piste a toujours un train de retard, la diva est dans la lune et le patron est porté sur la bouteille.

Ce spectacle détonnant mêle musique et prouesses circassiennes.

Les guitares se balancent au bout d'une corde, les vinyles jonglent et les numé-

ros d'équilibre, de voltige aérienne et de jonglerie sont réalisés à partir d'objets détournés.

Un concert pour les yeux, un spectacle pour les oreilles...

**Spectacle gratuit.**



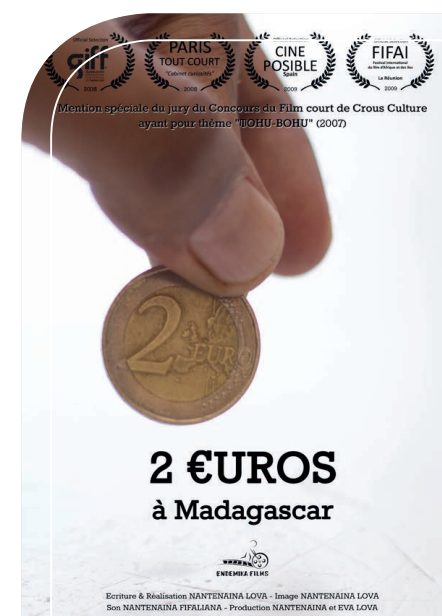
## COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> GUERRE MONDIALE

Commémoration de 1914-1918 sur le thème : « 1917 l'année durant laquelle la guerre et le monde basculèrent »

**Programmation à venir**

## PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

### REGARDS VERS MADAGASCAR



**Les 6 et 7 octobre au Couvent des Dames et à la Halle du Jeu de Paume**

**Vendredi 6 octobre en soirée au Couvent des dames, salle H Raynaud**

« France- Madagascar, histoire partagée : 70 ans de l'insurrection de l'île » : lectures – projections – Table ronde (Mie Clémence Paës, J-Claude Rabeherifara)

**Samedi 7 octobre à la Halle du Jeu de Paume**

10h – 19h Expo photos

Soirée : courts métrages de réalisateurs malgaches, danse par l'ACOR, grignotage offert

**Hors public : diverses interventions** classes primaires de Vic le Comte et Longues (courts métrages) classes de 3<sup>ème</sup> du collège de Vic le Comte (courts métrages – débat) EHPAD J-B E Bargoin de Vic le comte (contes –danse)

**Renseignement au 04 73 39 26 09**

### 27<sup>È</sup> FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE TRACES DE VIES

**Du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre à la Halle du Jeu de Paume**

Créé à Vic-le-Comte en 1991 et devenu depuis l'un des plus importants festivals français dédiés au cinéma documentaire. Traces de Vies est organisé par l'ITSRA, une école de travail social à Clermont-Ferrand, et l'association des Amis de Traces de Vies. Ce sont près de 50 documentaires courts, moyens ou longs métrages qui seront projetés. Cette année, le thème à l'honneur est : « Seuils, frontières et murs ». La programmation ouvrira sur une vision large, anthropologique, sur le vécu et l'organisation des espaces humains, le politique bien sûr mais aussi le poétique.

**Judi 30 nov. et vendredi 1<sup>er</sup> déc.**

séances à 9h30, 14h et 20h30

**Tarifs de 4 à 7 € la séance, abonnements de 12 à 38 €**

**Programme définitif fin octobre**

**Suivre les informations sur**

**www.tdv.itsra.net**



### SÉANCES DE CINÉMA

Partenariat avec Ciné-Parc.

Programmées les mercredis à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.

8 dates pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2017 : **05/07, 26/07, 06/09, 27/09, 18/10, 08/11, 20/12**

**Plein tarif : 5€, tarif réduit 3€.**

La programmation est affichée à la Halle du Jeu de Paume ou disponible sur le site internet de la mairie et sur [www.cineparc.fr](http://www.cineparc.fr)

### SEMAINE DE LA SCIENCE

**Samedi 14 octobre,**

**Couvent de Dames**

**en partenariat avec Mond'Arverne.**



# FESTIVAL

Venez prolonger vos soirées d'été en musique avec un programme festif !  
Les vendredis 30/06, 07/07, 21/07 et 28/07.  
Concerts gratuits  
Place de l'Olme dès 21h.

## La COMTÉ du CLAIR de LUNE



### VENDREDI 30 JUIN

**1<sup>ère</sup> partie : COMME JOHN**

Un duo féminin tout en pop anglaise sixties et en ballades pop'n folk.

**2<sup>ème</sup> partie : BARCELLA**

L'artiste est un oiseau hétéroclite chantant des instantanés de vie où se mêlent virtuosité, fragilité et poésie des mots, des notes et des rythmes.

### VENDREDI 7 JUILLET

**1<sup>ère</sup> partie : LEONIE**

Entre les couleurs de la Californie et la pop-anglaise, laissez-vous emporter par l'énergie solaire de ce groupe frais et envoûtant !

**2<sup>ème</sup> partie : PAIACA**

Pour une recette qui a fait ses preuves : entre reggae énergique, roots aérien et textes rebelles pour « secouer les consciences ».



### VENDREDI 21 JUILLET

**1<sup>ère</sup> partie : THOMAS SCHOEFFLER**

Une guitare, un harmonica, une « Stomp Box » pour des mélodies intemporelles et enivrantes entremêlées dans le blues, rock et country.

**2<sup>ème</sup> partie : TIWIZA**

Un seul esprit pour un groupe solidaire dont la force collective fait vibrer leur musique venue tout droit de la terre africaine. Un style entre tradition et modernité pour un esprit rock-touareg.



### VENDREDI 28 JUILLET

**1<sup>ère</sup> partie : LUCIOLE**

Entre force et tendresse son chant oscille pour créer une poésie qui lui appartient à la rencontre de tous, là où tous les chemins se croisent.

**2<sup>ème</sup> partie : LE TROTTOIR D'EN FACE**

Une bande de copains tous munis d'un bel instrument pour faire danser les notes au grès de leur métissage musical entre Rock, Rumba, Chanson, Ballade, Reggae et autres cuivres en folie.

